



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 20

19 mai 1971

RAPPORT DE M. SHARP SUR SON VOYAGE EN EUROPE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures M. M. Sharp, a accompagné récemment le Gouverneur général et Madame Michener au cours d'une visite officielle aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg.

Voici le texte du rapport que M. Sharp a fait à la Chambre des communes le 29 avril:

“Je viens de revenir d'Europe, où j'ai eu l'honneur d'accompagner le Gouverneur général et Madame Michener au cours d'une série de visites officielles qu'ils ont rendues aux Pays-Bas, à la Belgique et au Luxembourg. La reine Juliana et le prince des Pays-Bas, le roi et la reine de Belgique et le grand-duc et la grande-duchesse de Luxembourg ont reçu leurs Excellences avec une grande amabilité. Ces visites ont souligné l'intimité des liens de parenté et d'affection qui unissent le Canada aux pays qui nous ont reçus, liens forgés par une histoire commune, renforcés par la camaraderie qui nous liait au cours des

deux guerres mondiales, et entretenus par notre alliance au sein de l'OTAN. Son Excellence a rappelé à ses hôtes des trois pays la contribution apportée à la mise en valeur du Canada par tant de Canadiens originaires du Bénélux et l'amitié qui unit nos pays. Il a mis l'accent sur l'importance croissante des relations commerciales et des échanges scientifiques et culturels. Je suis persuadé que j'exprime nos sentiments à tous en remerciant les Gouvernements et les populations des pays du Bénélux de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé au Gouverneur général et à Madame Michener, partout où ils se sont rendus. Leurs Excellences ont profité de leurs visites au Pays-Bas et en Belgique pour rendre hommage, en compagnie de leurs hôtes, aux Canadiens morts au cours des deux guerres mondiales, en visitant les cimetières canadiens d'Holten et des Flandres.

“Pendant que j'étais en Europe, j'ai eu d'utiles conversations sur un certain nombre de sujets, et notamment sur le Marché commun, avec les Gouvernements du Bénélux, avec le Gouvernement italien, avec des membres de la Commission économique européenne et avec le secrétaire général de l'OTAN. Nos ambassadeurs en France et en Allemagne se sont joints à moi au cours d'une journée d'entretiens à Bruxelles, ce qui m'a permis de prendre quelques contacts avec chacun des six pays de la Communauté économique européenne (CEE).

ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

“Le sujet principal de toutes mes conversations a été les négociations qui se déroulent actuellement en vue de l'élargissement de la Communauté. Comme le savent les députés, le Gouvernement n'a pas caché au cours des derniers mois, dans les réunions de niveau ministériel, les représentations diplomatiques et les discours publics, les préoccupations que causent au Canada quelques-unes des conséquences de l'élargissement envisagé du Marché commun. Le Gouvernement ne s'oppose pas à l'élargissement ni à

SOMMAIRE

Rapport de M. Sharp sur son voyage en Europe	1
Accord canado-iranien	2
Nouveau chef du NPD	2
Création d'une chaire de pneumologie	2
Réponse enthousiaste au programme "Perspectives-Jeunesse"	3
Le Canada exporte de l'eau potable aux É.-U.	4
Les canadiens fument moins	4
Accord scientifique Canada-Belgique	5
Des femmes dans le monde des hommes..	5
Vente de blé à la Corée	6
Conférence des États d'expression française sur l'Éducation	6
Pékin sourit aux pongistes	6

l'intensification de la Communauté; au contraire, nous pensons que cette évolution contribuera à assurer à l'Europe et au monde une prospérité et une stabilité accrues. Nous avons fait valoir, cependant, qu'il n'est ni souhaitable ni nécessaire que cette unification économique se fasse aux dépens de pays tiers comme le Canada. Nous avons fait des propositions concrètes en vue de réduire au maximum les effets éventuels de l'élargissement. Dans le même état d'esprit, nous avons exhorté la Communauté à rester ouverte, à regarder vers l'extérieur, à ne pas faire de discriminations dans ses politiques commerciales et à faire tout ce qui sera possible pour éviter un affrontement commercial avec les États-Unis, affrontement qui serait ruineux pour la Communauté elle-même, pour nous et pour le monde occidental dans son ensemble.

"Pendant que j'étais en Europe, j'ai de nouveau insisté sur trois points, comme l'a fait mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce qui, ainsi que les députés le savent, se trouvait à Bonn au même moment. Je suis allé un peu plus loin cette fois-ci et j'ai insisté auprès des Gouvernements membres et de la Commission de la Communauté économique européenne pour qu'ils étudient sérieusement l'institution de mesures propres à entretenir une consultation permanente avec le Canada. Messieurs les députés comprendront tout de suite que si l'élargissement est réalisé, et quand il le sera, les relations entre le Canada et les autres grandes entités commerciales, — la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon —, de même que les relations entre ces entités elles-mêmes, revêtiront une importance encore plus grande pour nous et pour elles. La physionomie du commerce mondial sera différente.

"Je ne pense pas me tromper en disant que les préoccupations du Canada sont pleinement comprises en Europe, et que j'ai reçu une réponse positive, en raison notamment du fait que notre attitude fondamentale vis-à-vis de l'unité européenne a été constructive. Nous continuerons à insister sur notre cas chaque fois que l'occasion s'en présentera dans les mois qui viennent, lorsque viendra l'heure des décisions cruciales.

ACCORD AVEC LA BELGIQUE

"Au Cours de mon séjour à Bruxelles, j'ai signé au nom du Canada un Accord de coopération scientifique et technologique avec la Belgique. Cet Accord favorisera et encouragera le développement d'une coopération scientifique, industrielle et technologique entre nos pays. Cet Accord illustre la façon dont le Canada est en train d'élargir le cadre de ses relations avec l'Europe, ce qui constitue l'un des objectifs principaux de notre politique, décrits dans l'étude de politique étrangère du Gouvernement.

"Pendant que j'étais à Rome, le Pape m'a accordé une audience. Nos entretiens ont porté sur les régions troublées du monde et surtout sur le Moyen-Orient, qui constitue l'une des plus graves préoccupations de Sa Sainteté. Le Pape a rappelé avec

plaisir la visite qu'il a rendue au Canada il y a quelque vingt ans, et les sentiments chaleureux qu'il a exprimés à l'égard de notre pays m'ont remis en mémoire les réflexions qu'il a formulées en 1969, quand il a dit que les forces qui unissent les Canadiens lui semblaient plus puissantes que celles qui tendent à les diviser."

ACCORD CANADO-IRANIEN

La Société pour l'expansion des exportations a signé un accord allouant une marge de crédit de 100 millions de dollars au Gouvernement impérial de l'Iran, a annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Le ministre a déclaré que cet accord fournira à environ 35 sociétés canadiennes, notamment les manufacturiers d'équipement électronique et de construction, l'occasion de faire des ventes à l'Iran. Le ministre a ajouté que plusieurs contrats sont déjà au stade des négociations. Il espère être en mesure, dans un avenir rapproché, de faire part de commandes reçues par des entreprises canadiennes.

NOUVEAU CHEF DU NPD

M. David Lewis, député de York sud (Ontario), a été élu chef du Nouveau Parti Démocratique le 24 avril à Ottawa. Il remplace M. T.C. Douglas qui a dirigé le Parti depuis sa création en 1961 et qui se retire du poste de leader.

M. Lewis, qui a 61 ans, a été victorieux dans les élections à la direction du Parti contre quatre autres candidats (M. James Laxer, M. John Harney, M. Ed Broadbent et M. Frank Howard).

Voici la répartition des voix:

	Tours de scrutin			
	Premier	Second	Troisième	Quatrième
Lewis	661	715	742	1,046
Laxer	378	407	508	612
Harney	299	347	431	—
Broadbent	236	223	—	—
Howard	124	—	—	—

CRÉATION D'UNE CHAIRE DE PNEUMOLOGIE

Le Recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, a annoncé récemment la création d'une chaire de pneumologie à la Faculté de médecine de l'Université Laval. Les ligues anti-tuberculeuses de l'Est du Québec, de la Maurice, du Nord-Ouest québécois, de Portneuf, de Québec et de Thetford Mines consacrent à la chaire de pneumologie une partie des sommes recueillies grâce à la vente du Timbre de Noël, afin d'intensifier les mesures de prévention des maladies respiratoires et de former un plus grand nombre de spécialistes de ces pathologies.

RÉPONSE ENTHOUSIASTE AU PROGRAMME "PERSPECTIVES-JEUNESSE"

Le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, a présenté à la Chambre des communes, le 22 avril, le rapport suivant sur les résultats obtenus en réponse au programme du Gouvernement fédéral concernant les emplois d'été pour les jeunes.*

...Comme on le sait, le programme "Perspectives-Jeunesse" auquel un montant de 14.7 millions de dollars a été alloué, ne constitue qu'un des éléments du programme global pour l'été 1971. Les programmes traditionnels d'emploi dans la Fonction publique, la milice, les voyages et échanges, les auberges et kiosques, l'enseignement des langues et les bourses à l'athlétisme, viennent s'y ajouter pour une somme totale de 57.8 millions de dollars. Tous ces programmes ont été fort bien accueillis, et leur mise en oeuvre est déjà en bonne voie.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que le programme "Perspectives-Jeunesse" a soulevé dans toutes les régions du pays, dans les grands centres comme dans les localités rurales, une vague d'enthousiasme, d'imagination et de générosité que confirment de façon tangible et éclatante la capacité créatrice de la jeune génération et sa volonté de contribuer au développement économique et social de notre société.

RÉPONSES DES PROVINCES

A ce jour, de tous les coins du pays, nous avons reçu plus de 8,600 projets, d'une valeur totale d'environ 150 millions de dollars. Le nombre d'emplois que créeraient ces projets s'élèverait à plus de 148,000 s'ils pouvaient tous être réalisés. C'est de la province de Québec que nous avons reçu la plus forte demande pour la création de quelque 50,000 emplois dans le cadre de 2,485 projets au coût de 59 millions de dollars. L'Ontario suit de près avec 2,900 projets, pour la création de 47,900 emplois au coût de 40.8 millions.

De la Colombie-Britannique nous parviennent 833 projets pour 14,000 emplois au coût de 17.1 millions. Des Prairies, 1,000 projets pour 14,600 emplois au coût de 15.6 millions. Des Maritimes, 1,410 projets pour 19,800 emplois au coût de 17.2 millions.

Que nous proposent les étudiants? De fournir leurs services à la réadaptation des enfants aveugles; leur assistance aux populations éloignées qui n'ont pas accès aux soins médicaux et dentaires, ni aux services sociaux disponibles dans les grands centres; d'entreprendre des travaux d'aménagement ou de réhabilitation qui ne pourraient être rentables pour le secteur privé ou public; de poursuivre des travaux de recherches scientifiques ou sociologique destinés à procurer des avantages immédiats à la communauté; de développer avec des secteurs défavorisés de la population, les personnes âgées, et les jeunes itinérants des rapports destinés à favoriser leur partici-

pation à l'étude et à la solution de leurs propres problèmes.

Plusieurs projets sont de caractère culturel. Des troupes de théâtre veulent présenter des spectacles dans des régions éloignées. Plusieurs jeunes organiseront des ateliers afin de permettre à ceux qui n'y ont pas normalement accès de se familiariser avec les arts plastiques.

L'enthousiasme de la jeunesse a quelque chose de contagieux. L'utilisation des deniers publics pour satisfaire cet enthousiasme doit cependant répondre aux exigences gouvernementales.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Comme vous le savez les critères établis pour ce programme ne permettront pas l'approbation de certains projets qui ne comportent pas une participation suffisante des étudiants ou ne représentent qu'une extension budgétaire des services provinciaux ou municipaux; des projets à but lucratif; des projets qui ne bénéficieraient qu'à ceux qui y trouveraient un emploi, etc. Chaque projet est évalué avec soin, et seuls seront approuvés ceux qui comportent des garanties suffisantes pour nous assurer leur réalisation.

Le secrétariat responsable de l'étude de chaque dossier soumet ses recommandations à un comité de hauts fonctionnaires de mon ministère. Avant que toute décision soit prise les gouvernements provinciaux et municipaux intéressés sont consultés de même que les autres ministères fédéraux en vue d'établir la validité et la viabilité des projets. Enfin un comité fédéral interministériel s'assure que l'ensemble du programme se poursuit conformément aux critères établis par le Gouvernement.

Malgré l'étendue et la qualité de la demande le Gouvernement devra faire des choix. A partir de la semaine prochaine, les auteurs des projets seront informés des décisions prises et ce processus se poursuivra jusqu'à la mi-mai pour permettre une juste et équitable évaluation de tous les projets. Certains ont douté de la capacité des étudiants de répondre en temps utile au défi du premier ministre. Le nombre des projets reçus contredit cette prétention. Je tiens à assurer tous ceux qui ont relevé le défi que le Gouvernement saura à son tour répondre en temps utile à leur demande.

Une chose, enfin, est certaine, à cause de la nature même du programme: ce que le Gouvernement permettra aux jeunes de réaliser par son appui ne réduira pas le niveau de l'emploi dans les autres secteurs de la main-d'oeuvre.

* Voir le *Bulletin hebdomadaire canadien* Vol. 26, n° 15 du 14 avril 1971 page 1.

LE CANADA EXPORTE DE L'EAU POTABLE AUX É.-U.

La crainte de la pollution a poussé la vente d'eau en bouteille aux États-Unis à tel point que la *Radex International Corporation of Maryland* envisage d'importer de l'eau et de la glace canadiennes pour les vendre aux supermarchés des États-Unis.

Le président de la société *Pure Spring (Canada) Limited*, M. Norman Mirsky, doit signer un accord avec le président de *Radex*, M. E.J. Folkenberg, pour l'exportation d'eau provenant de puits artésiens situés dans la Gatineau, au Québec, qui sera mise en bouteilles à Ottawa et transportée par camion aux lieux de destination, dans l'est des États-Unis.

Des pêcheurs de Terre-Neuve couperont la glace des icebergs de la Mer du Labrador, la broieront puis la mettront dans des sacs de deux livres pour l'expédier à Boston.

M. Folkenberg a déclaré qu'un demi-gallon d'eau canadienne serait vendu 39 cents aux États-Unis, et qu'un sac de glace canadienne coûterait entre 39 à 49 cents. Actuellement, l'eau en bouteille coûte environ 50 cents le gallon aux États-Unis. M. Folkenberg a calculé que 300,000 caisses (huit bouteilles par caisse) seraient importées annuellement aux États-Unis. Déjà, un Américain sur 200 boit de l'eau en bouteille.

De l'avis des Américains, les ressources canadiennes sont "très pures". M. Folkenberg a ajouté que "cette eau des sommets des Laurentides est vraiment pure. Les résidants des États-Unis qui préfèrent le whisky canadien pourront le boire à présent avec de l'eau et de la glace canadiennes". M. Folkenberg a décrit la glace du Labrador comme étant "aussi vieille qu'Eric le Rouge". "C'est elle qui a fait sombrer le *Titanic* il y a 40 ans, dit-il, mais maintenant vous pouvez sombrer dans votre fauteuil et vous la couler douce grâce à cette glace".

LES CANADIENS FUMENT MOINS

Depuis 1966, la consommation des cigarettes au Canada a enregistré une baisse de 7 p. 100 par habitant chez les personnes de 15 ans et plus.

"Les Canadiens ont maintenant conscience des risques qu'ils font courir à leur santé en fumant", a déclaré à Genève le Dr Ernest A. Watkinson, directeur général des services d'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, devant la vingt-troisième assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Selon un rapport publié dans le *Medical Post*, le Dr Watkinson attribue cette tendance décroissante à l'appui qu'ont reçu les efforts du Gouvernement fédéral de la part des ministères de la santé des provinces, de divers organismes et des éducateurs. Le Gouvernement veut informer le public des dangers de la cigarette, encourager ceux qui veulent s'arrêter de fumer, dissuader les jeunes d'en prendre l'habitude et réduire les effets des maladies qui en découlent.

RECHERCHES NÉCESSAIRES

Le Dr Watkinson a aussi précisé, au cours de cette réunion internationale, que le Gouvernement fédéral publie, deux fois par an, des rapports sur les goudrons et la nicotine contenus dans les cigarettes les plus demandées sur le marché. Le Gouvernement effectue également des études, accorde son appui à des programmes expérimentaux et fournit des subventions aux universités qui veulent étudier les motivations des fumeurs.

De l'avis du Dr Watkinson, il faut également faire des recherches en vue de déterminer les parties de cette campagne qui ont eu le plus d'efficacité et "s'efforcer par tous les moyens de réduire les dangers pour ceux qui n'arrivent malheureusement pas à perdre l'habitude de fumer".

LOUANGES AU CANADA

De nombreuses délégations nationales ont félicité le Canada pour les progrès remarquables qu'il a accomplis dans ce domaine et pour son rapport extrêmement bien documenté sur la question. La délégation a offert, par l'intermédiaire de l'OMS, sa documentation et des éléments de son programme, à tous les pays qui désirent lancer une campagne semblable.

Le rapport du *Medical Post* indique également que le Canada accueille favorablement le résumé des travaux de l'équipe scientifique spéciale de l'OMS et qu'il est convaincu que le parrainage de l'OMS aurait des répercussions mondiales sur le problème de la cigarette.

ACCORD SCIENTIFIQUE CANADA-BELGIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, et le ministre des Affaires étrangères de Belgique, M. Pierre Harmel, ainsi que le ministre de la Politique et de la Programmation scientifiques de Belgique, M. Théo Lefevre, ont signé récemment un Accord de coopération scientifique, industrielle et technologique entre les secteurs public et privé et les communautés universitaires des deux pays.

Cet Accord est l'aboutissement d'une série de contacts qui se sont établis entre les deux pays sur le plan scientifique, notamment la visite au Canada en février 1970 d'une mission belge conduite par le ministre Lefevre, et la visite en Belgique, en juin de la même année, d'une délégation canadienne conduite par M. A.G. Kniewasser, premier sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada. La collaboration entre les deux pays doit s'exercer par le moyen de visites, d'échanges, de conférences, de symposiums, et d'entreprises communes.

Une commission mixte doit être créée aux termes de l'Accord pour aider à l'exécution des programmes envisagés. Elle se réunira une fois par an, tour à tour au Canada et en Belgique.

Cet Accord est un indice du resserrement des liens qui unissent les deux pays.

DES FEMMES DANS LE MONDE DES HOMMES

Aux dernières nouvelles il y avait 31 femmes facteurs au Canada. Sur ce nombre, 26 se trouvent en Colombie-Britannique; les autres habitent l'Ontario. La suite de cet article, tiré de Communication 71, publication du ministère des Postes, donne les raisons pour lesquelles deux d'entre elles ont choisi cette carrière.

Andréa Bell, de Vancouver, était pompiste dans une station-service avant de commencer, en septembre dernier, sa tournée de distribution du courrier d'affaires et résidentiel. Pour y arriver, elle avait subi un



Andréa Bell

test d'aptitude huit mois auparavant avec 49 autres candidats, tous masculins.

Elle a toujours travaillé en plein air, dit-elle. Elle ne peut pas supporter de travailler avec des femmes et déteste les "rosseries" féminines de même que l'obligation de suivre la mode.

Mme Bell a fait l'expérience de réactions contradictoires de la part des hommes qu'elle rencontre au cours de sa tournée, et de ses collègues de travail.

"Eh, mignonne, combien de temps vas-tu tenir le coup?" lui demandent certains, tandis que d'autres se mettent en quatre pour l'aider.

"Les femmes, et surtout les dames âgées, sont contentes d'avoir un facteur féminin dit-elle; certaines d'entre elles faisaient ce métier pendant la guerre et cela leur plaît de voir que l'habitude se reprend."

Les mouvements de libération de la femme n'ont eu aucune influence sur son désir de devenir facteur. "On n'y dit que des sottises la plupart du temps" dit-elle.

"Et la plupart de ces féministes ne travaillent pas avec des hommes, de toute façon, car autrement elles sauraient que presque tous les hommes se mettent en quatre pour aider une femme. Sauf, remarquez bien, si la femme adopte une attitude belliqueuse ayant l'air de dire, voyez, je suis une femme, et je vais vous montrer, à vous les hommes, de quoi je suis capable."

"S'ils ont l'impression qu'on veut les dépasser, on n'a qu'à bien se tenir. Pour être acceptée, il faut travailler avec eux et apprendre à agir comme eux."

Certains de ses collègues ont, dit-elle, "une espèce de barrière mentale à l'endroit des femmes". "A la seule mention d'une femme surveillante, ils sont déjà sur le pied de guerre. Mais j'aimerais avancer, dans quelques années. Et je ne vois absolument pas pourquoi je n'y arriverais pas. Après tout, comment pourraient-ils m'en empêcher si je me suis fait une bonne réputation dans mon travail? En fait, cela dépend uniquement de moi."

UNE QUESTION D'ALLERGIE

Depuis septembre, Judy Davidson exerce temporairement la profession de facteur à Port Credit, Ontario.

Il y a un an environ, elle s'est vue obligée d'abandonner une carrière prometteuse dans une grande société de produits de beauté parce qu'elle était devenue allergique à certains composants des produits de coloration des cheveux.

"Comme je ne peux pas être coiffeuse, j'ai choisi d'être facteur" déclare Judy, qui pratique le ski, le patinage et le baseball. (Suite à la page 6)



Judy Davidson

Elle reconnaît que pour la moyenne des jeunes filles ce n'est pas un métier agréable. Le sac est lourd et la journée commence à 7 heures du matin par le tri des lettres. Malgré cela, elle ne tient pas compte des commentaires comme celui de son père, qui dit que "c'est un métier d'homme".

Pour elle, le métier de facteur présente des avantages. Il lui permet de connaître les gens et on n'a pas besoin de voiture quand on peut prendre gratuitement un taxi quatre fois par jour pour aller au travail et en revenir.

Elle termine sa journée de travail à 3 heures de l'après-midi et cela lui donne le temps de suivre des cours de treizième année, par correspondance, et d'aider un groupe de jeunes enfants qui ont besoin d'elle.

VENTE DE BLÉ À LA CORÉE

La Commission canadienne du blé vient de négocier la vente d'environ 3.7 millions de boisseaux de blé (100,000 tonnes métriques) à la République démocratique de Corée. C'est la première fois que le Canada fait une vente directe de blé à ce pays.

La livraison du blé, de qualité no 4 du Nord, et d'une valeur approximative de sept millions de dollars, a commencé en avril et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Toutes les expéditions se feront à partir de ports de la Côte occidentale.

Selon les termes du contrat, négocié avec les représentants de la *Korean Cereal and Foodstuffs Export and Import Corporation*, un premier versement de 10 pour cent au comptant sera fait au moment du chargement de chaque navire, et le solde sera payé en 6, 12 et 18 mois, intérêt en sus. Tous les paiements devront être faits en devises canadiennes.

CONFÉRENCE DES ÉTATS D'EXPRESSION FRANÇAISE SUR L'ÉDUCATION

Le Canada était représenté à la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française qui a eu lieu à Paris du 10 au 13 mai 1971. La délégation canadienne qui comprenait des représentants du Québec, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, ainsi que des conseillers de l'administration fédérale, était présidée par M. Guy St-Pierre, ministre de l'Éducation du Québec. Les autres membres de la délégation étaient: De Québec; M. Maurice Mercier, directeur général de la planification, ministère de l'Éducation; M. Florian Rompré, directeur du Cabinet du ministre de l'Édu-

cation; M. Jean-Marie Lepage, conseiller (éducation), ambassade du Canada, Abidjan; M. Jean Tardif, directeur du service de Coopération avec l'Extérieur, ministère de l'Éducation. Du *Nouveau-Brunswick*: M. Normand Bérubé, conseiller en programmation scolaire, ministère de l'Éducation. De l'*Ontario*: M. Berchmans J. Kipp, surintendant adjoint, Service des Plans et des Programmes d'études, Ministère de l'Éducation, vice-président de la délégation. Du *Manitoba*: M. G.M. Davies, sous-ministre associé de la Jeunesse et de l'Éducation, ministère de l'Éducation. Étaient présents en tant que *Conseillers*: M. Léopold Amyot, directeur adjoint, Direction de la Coordination fédérale-provinciale, ministère des Affaires extérieures du Canada; M. Michel de Goumois, conseiller (information), ambassade du Canada, Dakar; M. Henri Gaudefroy, directeur général, Direction de liaison et d'évaluation, Agence canadienne de développement international.

PÉKIN SOURIT AUX PONGISTES

À leur retour au Canada, le 18 avril, les membres de l'Association canadienne de tennis de table, qui avaient été invités à jouer en République populaire de Chine en même temps que d'autres équipes internationales, ont qualifié d'"irrésistible" l'hospitalité des Chinois. "C'est aussi l'avis des membres des autres équipes," a déclaré le capitaine de l'équipe canadienne, M. Derek Wall, de Toronto.

Les équipes s'étaient mesurées au cours d'une série de jeux à Singapour et au Japon lorsque la secrétaire générale de l'Association canadienne de tennis de table, Mme Margaret Waldon, qui accompagnait les joueurs, a été invitée inopinément à se rendre en Chine, par le chef du groupe chinois, au championnat du monde de tennis de table, qui avait lieu au Japon. Les joueurs canadiens ont visité Hong Kong après avoir quitté la Chine.

Les Chinois ont fait visiter plusieurs villes aux Canadiens avant que ceux-ci ne jouent le 16 avril devant une foule de 18,000 personnes au Stade métropolitain de Pékin, où l'équipe masculine canadienne a gagné cinq parties contre quatre pour les Chinois; l'équipe féminine chinoise a battu l'équipe féminine canadienne par cinq parties à trois.

M. Wall, qui est aussi champion du Canada, a déclaré que les Chinois s'étaient plus préoccupés de leur amitié que de jouer au tennis de table. Il pense qu'ils cherchaient surtout à se montrer amicaux et que c'était là "leur façon de le montrer".

Mme Waldon a indiqué que les Chinois "songent" à nous rendre notre visite.